ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE
NOUVELLE-AQUITAINE
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

Association régionale des FDAAPPMA de Nouvelle-Aquitaine

Visioconférence réalisée suite à la présentation du 24 juin 2021 à l'attention des Associations Régionales et des Unions de Bassins pour la présentation de la campagne nationale de communication – FNPF

LE 07 juillet 2021, en visioconférence via LifeSize

État des connexions

Nom	Structure
Mathieu Labrousse	Président FD16
Gilles Brichet	Président FD17
Roger Virlojeux	Vice-Président FD23
Jean-Michel Ravailhe	Président FD24
Alain Daly	Trésorier FD24
Jean-Louis Molinié	Président FD47
Jean-François Régnier	Président FD64
André Dartau	Vice-Président FD64
Yves Lourouse	Secrétaire FD64
Jean-Michel Grignon	Président FD79
Jean-Christophe Boireau	Président FD87
Paul Duchez	Administrateur FD87

Excusés

André Lesage	Président FDAAPPPMA40
Christian Perrier	Président FDAAPPMA23
Daniel Bourdie	Président FDAAPPMA33
Patrick Chabrillanges	Président FDAAPPMA19
Francis Bailly	Président FDAAPPMA86

Invités

Alix Gilles-Bon	Coordinateur régional ARP-NA
Pauline Blanpin	Responsable du service communication FNPF

Début de la réunion à 17h00

Association Régionale des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Nouvelle-Aquitaine
16 rue des Prés – 24000 Périgueux - Tél. : 06-40-97-61-70
arpna@peche-nouvelle-aquitaine.org www.peche-nouvelle-aquitaine.org
Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne

Le Président Mathieu Labrousse remercie l'ensemble des personnes connectées pour leur participation. Une réunion de présentation de la campagne nationale a été réalisée le 24 juin par la FNPF auprès des Associations Régionales, qui sont désormais en charge d'informer les FDAAPPMA et de relayer la communication à l'échelle régionale.

M. Paul Duchez, responsable de la communication FNPF et Mme Pauline Blanpin, responsable du service communication à la FNPF sont présents pour répondre aux questions éventuelles.

La campagne est présentée, à travers ses objectifs, son contexte et ses partis pris stratégiques.

L'idée générale est de rendre la FNPF audible tout en contrant les attaques subies par le réseau (antispécistes, animalistes...). Les axes nodaux sont : être audible, alerter et fédérer. Il est rappelé que le succès de cette campagne de communication ne pourra passer que par la mobilisation complète du réseau.

Les différents supports sont présentés : univers graphique et supports de communication (logotypes, bannières...), clips vidéo et manifeste.

M. Jean-Michel Grignon regrette que les FDAAPPMA n'aient pas été consultées car il ne peut pas exploiter l'un des supports vidéo dans les Deux-Sèvres car un extrémiste, de l'association « Bassines Non Merci » y est interviewé. Cela brouillerait le message porté par la FDAAPPMA depuis plusieurs années et nuirait au travail réalisé jusqu'à présent.

M. Paul Duchez rappelle qu'il convient de regarder cette campagne de communication comme une boite à outil : chacun est libre de se servir des éléments dont il a besoin. Il précise également que les clips sont issus du film de 52 minutes intitulé « Menaces sur les rivières » (produit par « Les films du bouchon ») et qu'ils ne reflètent donc pas le positionnement de la FNPF. Pour cela il convient de se référer au manifeste.

Des échanges interviennent suite à cette déclaration.

Association Régionale des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Nouvelle-Aquitaine
16 rue des Prés – 24000 Périgueux - Tél. : 06-40-97-61-70
arpna@peche-nouvelle-aquitaine.org www.peche-nouvelle-aquitaine.org
Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne

Le président Mathieu Labrousse insiste sur le fait qu'il est important de ne pas mettre de l'huile sur le feu, spécialement avec le monde agricole avec lequel les FDAAPPMA arrivent à travailler en bonne intelligence.

M. André Dartau souligne qu'il est désormais impossible d'échapper à la création de retenues d'eau et qu'il convient désormais de mener une réflexion sur la manière d'atténuer les impacts.

M. Jean-Louis Molinié insiste sur le fait de ne pas s'engager dans des sujets qui pourraient nuire aux politiques menées localement mais il est satisfait que ce ne soient plus les APNE qui monopolisent la parole sur ces sujets faisant partie intégrante de nos missions.

M. Gilles Brichet est satisfait de cet engagement de la FNPF et rappelle que sa FDAAPPMA est de son côté engagée depuis 20 ans sur la gestion quantitative de l'eau. Il se sent enfin soutenu.

M. Jean-Christophe Boireau s'interroge sur les délais et la concertation. Lors des prochains actes de cette campagne, il serait intéressant de ne pas découvrir les éléments au dernier moment.

M. Paul Duchez annonce qu'une évaluation de cette campagne sera menée lors de l'AG de la FNPF en septembre. « Nous verrons en fonction des retours, pour envisager les actes 2 et 3 ».

Mme Pauline Blanpin fait état des relais médiatiques et se félicite de la dépêche AFP qui a été largement relayée par la presse. Il est désormais important de relayer au niveau des territoires cette campagne, de se l'approprier et de la faire vivre.

Pour M. Jean-François Régnier, le timing semble bon au vu des débits historiquement bas dans son département, mais le contenu doit être « pris avec des pincettes ».

M. Jean-Louis Molinié soutien qu'il faut profiter de l'effervescence au niveau de la presse pour relayer le manifeste auprès de nos contacts presse locaux.

Association Régionale des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Nouvelle-Aquitaine
16 rue des Prés – 24000 Périgueux - Tél. : 06-40-97-61-70
arpna@peche-nouvelle-aquitaine.org www.peche-nouvelle-aquitaine.org
Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne

Tout l'intérêt consiste à se positionner comme interlocuteur incontournable et de ne pas laisser les associations de protection de l'environnement monopoliser la parole sur cette thématique.

Mme Pauline Blanpin souligne l'importance de faire perdurer cette campagne dans le temps.

Un kit a été transmis à toutes les FDAAPPMA, il convient de l'utiliser. Les représentants des fédérations s'accordent pour s'engager à relayer largement le manifeste et les supports qu'ils jugeront cohérents avec la politique départementale que chaque FDAAPPMA mène localement.

Fin de la réunion à 18h00

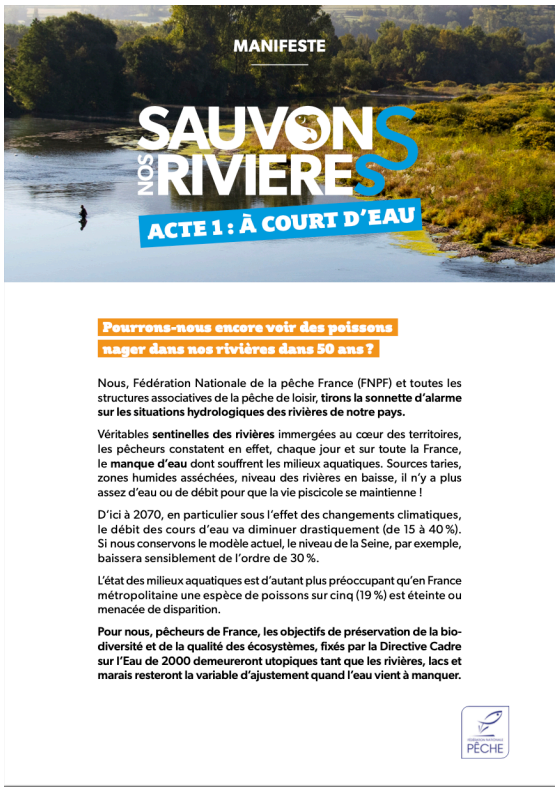

Association Régionale des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Nouvelle-Aquitaine
16 rue des Prés – 24000 Périgueux - Tél. : 06-40-97-61-70
arpna@peche-nouvelle-aquitaine.org www.peche-nouvelle-aquitaine.org
Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne